

A propos de l'enseignement de la pluralité des musiques traditionnelles

Préambule

Qu'enseigne-t-on au-delà des techniques instrumentales, des répertoires, des connaissances culturelles, quelles sont les spécificités issues des pratiques culturelles que nous portons qui permettent de définir un enseignement pertinent, quels sont les éléments qui peuvent être objets de partages et de rencontres avec d'autres pratiques... La liste est longue, et je ne parle ici que de la position de l'enseignant: l'apprenti est lui même porteur de désirs, d'images, de projets qu'il va lui falloir confronter aux situations que nous lui proposons et que nous sommes appelés à différencier selon les musiciens qui viennent dans nos formations.

Diversité des histoires et des pratiques

Selon les territoires et pratiques culturelles dont nous nous réclamons, il est important de situer au mieux de quoi l'on parle et ce que l'on... ne sait pas: je pratique ainsi les musiques et danses traditionnelles du Berry et de provinces avoisinantes, par le truchement de la cornemuse ou musette. Je ne suis pas natif de ces régions et j'enseigne à Calais.

Ces pratiques nous sont parvenues en partie recontextualisées par des groupes folkloriques ou d'arts et traditions populaires. Elles ne sont plus le marqueur quotidien des pratiques populaires en Berry depuis le tournant des XIXe et XXe siècles. Ma cornemuse est actuellement un instrument dont la pratique s'est considérablement élargie et internationalisée. Elle y est parfois dénommée "Europipe" et sa lutherie a évolué vers une meilleure intégration à l'instrumentarium occidental contemporain. Les pratiques actuelles, musicales comme d'enseignement, tiennent compte diversement de ces faits et de leurs sources correspondantes. J'ajouterai qu'à titre personnel mon parcours est étroitement lié à différentes rencontres et prend sa source dans le mouvement folk des années 70. Cet exemple personnel met en exergue une série d'éléments qui éclairent la diversité des pratiques actuelles des musiques traditionnelles :

- De quel territoire s'agit-il? Comment le définir dans son histoire ? Comment ses pratiques culturelles ont elles évoluées ?
- Quel instrument pratique t'on? Comment sa lutherie a t'elle évoluée en terme de timbre, de tempérament, d'ambitus...? Quelles influences sur les productions actuelles?
- Quelles sont nos sources? Écrites et dans ce cas que savons nous des producteurs de ces écrits, quelles conduites adopter, quelles adaptations choisir ? Enregistrées et quelle attitude développer entre copie parfaite (mais d'une trace sonore et non d'une pratique) et interprétation simpliste rabotant ce qui fait goût ? Dans la transmission réalisée par des médiateurs tels que groupes folkloriques et groupes d'arts et traditions populaires ? Comment alors démêler les sources auxquelles les fondateurs ont été confrontés d'avec les choix de mise en représentation de traditions populaires ? Dans

la rencontre avec l'informateur, humainement irremplaçable mais vouée, le temps passant à devenir enregistrement à son tour?

- Quels modes de sensibilité développons-nous selon que nous sommes issus des milieux dont nous pratiquons la musique ? Ou des territoires ? Ou d'autres territoires ?
- Les objets de nos pratiques sont ils encore objets de pratiques populaires inscrits dans le quotidien des populations locales ?
- Les enjeux politiques actuels sont ils identiques ? La pratique et l'enseignement du Bèlè martiniquais répondent à une histoire, un développement, une revendication contemporaine que ne recoupe pas à l'identique la pratique et l'enseignement du violon en Massif Central.

Tout en interrogeant et partageant cette riche diversité, il est fondamental de saisir ce que peut amener la pratique (et par ricochet l'enseignement) de musiques traditionnelles dans nos sociétés occidentales contemporaines. Cette question renvoie à notre action quotidienne en temps que musicien et enseignant mais aussi à la diversité de ces pratiques dans nos sociétés. Ignorer celles qui ne nous conviennent pas n'est pas une solution. Les vouer aux gémonies ne l'est guère plus.

Michel Lebreton